



Le détachement intra-groupe

Articuler les règles locales et internationales et anticiper les questions pour mieux choisir les modalités de mobilité des salariés concernés.

OBJECTIFS :

- 1 Identifier les questions à se poser dans le cadre d'une mobilité internationale, les interlocuteurs pertinents,
- 2 Comprendre les interactions entre toutes les dimensions de la situation de mobilité (autorisation de travail, sécurité sociale, fiscalité...), afin de choisir la meilleure configuration contractuelle,
- 3 Se familiariser avec les principales règles applicables au niveau international.

PUBLIC :

Directeurs et responsables des ressources humaines, personnes chargées de la mobilité, et assistant(e)s RH.



Durée : 1 jour
(7 heures)



Tarif : Consulter
notre calendrier

PRÉREQUIS :

Connaissances de base en droit du travail



PROGRAMME :

Autorisation de séjour et de travail :

- Les dispenses d'autorisation de travail : la liberté du travail dans l'UE,
- La typologie des titres de séjour autorisant à travailler en France et les démarches à accomplir.

Contrat de travail :

- Les différentes situations contractuelles : embauche, prestation de services, prêt de main-d'œuvre...
- La loi applicable au contrat.

Sécurité sociale :

- Situation de détachement : maintien de l'affiliation dans le pays d'origine,
- Affiliation dans le pays d'accueil.

Chômage :

- Au sein de l'Union européenne,
- Hors Union européenne.

Sécurité sociale :

- Notions utiles afin de déterminer le lieu d'imposition des rémunérations du salarié.

Méthode et moyens pédagogiques :

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques, et remise d'un support pédagogique.

Modalités d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.

CONTACT ET INSCRIPTION :

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

✉ formation@sseti.fr • ☎ 03 87 74 34 19

SSETI

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR